

Tarifs écolages 2025 – 2026 du Conservatoire de Musique du Nord Vaudois

ATTENTION !

Les tarifs sont annuels, mais la facturation est semestrielle (2 x par an – en sept. et fév.)
Sauf pour les cours collectifs

		ENFANTS (jusqu'à 20 ans) ETUDIANTS / APPRENTIS * (20 à 25 ans) Sur présentation d'une attestation*		ADULTES Dès 20 ans (ou dès 25 ans si étudiants/apprentis*)	
		Annuel (La facturation est semestrielle)		Annuel (La facturation est semestrielle)	
Cours Instrumental Individuel par semaine	30 minutes	CHF	1'490.- / 745.00 x 2	CHF	2'350.-** / 1'175.- x 2
	45 minutes	CHF	1'985.- / 992.50 x 2	CHF	3'095.-** / 1'547.50 x 2
	60 minutes	CHF	2'380.- / 1'190.00 x 2	CHF	3'870.-** / 1'935.- x 2
Ateliers 45mn/semaine Elève avec cours instrumental CMNV		CHF	560.- / 280.- x 2	CHF	700.- / 350.- x 2
Ateliers 45mn/semaine Elève sans cours instrumental CMNV		CHF	700.- / 350.- x 2	CHF	900.- / 450.- x 2

Cours collectifs – Facturation annuelle

Solfège - 45mn/semaine Elève avec cours instrumental CMNV	CHF	140.-	CHF	140.-
Solfège - 45mn/semaine Elève sans cours instrumental CMNV	CHF	450.-	CHF	480.-
Jardin des Chansons 45mn/semaine	CHF	300.-	<i>Inscriptions en cours d'année possible</i>	
Initiation musicale Willems 45mn/semaine	CHF	480.-		
Petit Chœur / Chœur des Ados 1 heure/semaine Elève avec cours instrumental CMNV	CHF	200.-	<i>Inscriptions jusqu'en octobre max.</i>	
Petit Chœur / Chœur des Ados 1 heure/semaine Elève sans cours instrumental CMNV	CHF	300.-		
			<i>Inscriptions en cours d'année possible</i>	

* Pour bénéficier du tarif "étudiant / apprentis" entre l'âge de 20 et 25 ans, une attestation doit être envoyée au secrétariat avec le bulletin d'inscription et renouvelée à échéance.

Pour les élèves subventionnés (enfants, étudiants, apprentis), les inscriptions sont prises en considération jusqu'au **15 octobre** pour le 1er semestre et jusqu'au **15 avril** pour le 2ème semestre. Paiement fractionnable en 2-3 fois par semestre.

Les inscriptions pour les cours instrumentaux pour les élèves non subventionnés (adultes) sont acceptées durant toute l'année scolaire en cours mais au plus tard le 30 avril. De plus il y a la ****possibilité** de diminuer le nombre de cours par semestre, **avec accord du professeur**. Informations et tarifs au secrétariat.

- Un rabais **"famille"** de **CHF 50.-** par semestre et par élève est donné pour chaque membre de la même famille vivant sous le même toit et pratiquant un cours **instrumental individuel**. (Non valable pour le Jardin des Chansons, l'Initiation musicale, le Solfège, les Chœurs et les Ateliers)

- Une finance d'inscription de **CHF 50.-** est perçue (une seule fois) lors de l'inscription au Conservatoire.

- + des Frais administratifs annuels de CHF 25.- par élève.